

DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA SECURITE

**CONSULTATION DE LA DECISION FINALE
RELATIVE A L'ETUDE DE L'IMPACT
SUR L'ENVIRONNEMENT**

En application de l'article 20 de l'ordonnance relative à l'étude de l'impact sur l'environnement (OEIE) et de l'article 15 du règlement vaudois d'application de l'OEIE (RVOEIE), le Département soumet en consultation la décision finale concernant l'étude de l'impact sur l'environnement du projet de :

**Agrandissement de l'actuelle STEP d'Aigle
pour accueillir les charges polluantes supplémentaires
et améliorer le traitement**

La décision finale et le dossier d'enquête peuvent être consultés du **vendredi 26 mai 2023 au lundi 26 juin 2023** auprès du greffe municipal d'Aigle, Ch. du Grand-Chêne 1, 1860 Aigle.

Direction générale de l'environnement
Direction de l'environnement industriel, urbain et rural
Division Protection des eaux